



DEMANDE de FORMATION PREMIERS SECOURS - 2023/2024 à L'INITIATIVE DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE 1D ou 2D

Etablissement scolaire Demandeur :

CP + Ville : Téléphone :

Chef d'établissement :

Mail et personne de contact :

Période souhaitée :

Nombre de participants prévus :

Sur quelle thématique souhaitez-vous une formation ?

- "Formation PSC1" – 7h – Pour les enseignants et/ou le personnel OGEC
- "Formation Apprendre à Porter Secours (APS)" – 6h – Pour les enseignants, afin de pouvoir intégrer l'APS à l'enseignement.
- Maintien et actualisation des compétences - "Remise à Niveau PSC1" – 4h (*formation non prise en charge par Formiris*)
- Maintien et actualisation des compétences - "Remise à Niveau PSC1 4h + Organisation des soins à l'école 2h" – 6h
- Maintien et actualisation des compétences - " Remise à Niveau PSC1 4h + Apprendre à porter Secours 2h" – 6h

PUBLIC

EQUIPE PEDAGOGIQUE et PERSONNEL OGEC - **ATTENTION, il faut 8 enseignants au minimum pour une prise en charge Formiris. La mise en réseau d'établissements est obligatoire si le nombre d'enseignants est inférieur à 8.**

OBJECTIFS et CONTENUS DE LA FORMATION

Se référer au catalogue UGSEL sur Dendreo en cliquant sur le lien suivant : <https://catalogue-ugselformations.dendreo.com/>

INTERVENANT

Un ou plusieurs formateurs, spécialisé(s) dans le domaine choisi, en fonction du nombre de personnes à former.

FINANCEMENT

Un devis vous sera adressé en fonction de la formation.

Votre établissement pourra bénéficier d'un accord de financement partiel ou total de la part de FORMIRIS Ile de France ou AKTO (pour une formation d'équipe en établissement **ou** en réseau d'établissement).

INSCRIPTIONS

- 1) L'établissement prend contact avec l'UGSEL IDF :
 - en retournant cette "demande de formation" et en proposant, si possible, des dates précises à c.beudin@ugselidf.com
 - auprès de Claire BEUDIN au 06 06 72 91 20 / c.beudin@ugselidf.com
- 2) L'UGSEL IDF étudie la demande et sa faisabilité.
- 3) Après validation des dates, l'UGSEL IDF envoie un devis à l'établissement ainsi que le programme de formation proposé.
- 4) L'établissement retourne OBLIGATOIREMENT le devis signé et la liste de tous les participants à l'UGSEL IDF.
- 5) L'établissement retourne à Formiris IDF, la fiche projet 23/24, le programme de formation, le devis et la liste des participants.

ATTENTION : Toute "demande de formation" doit être adressée à Formiris IDF **4 à 6 semaines avant la 1^{ère} journée d'intervention.**